



Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne/mer
Canton de Samer

Commune d'Hesdigneul-les-Boulogne

Conseiller en exercice : 14
Présents : 8
Excusé(s)/Absent(s) : 2
Procuration : 2
Absents : 4
Quorum : 8

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023 N°2023-08

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi trente mars, à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de M. Yves Hennequin, Maire, suite à la convocation en date du vingt-quatre mars deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux à l'exception de Messieurs David Seillier, Julien Caplier, Sébastien Poquet, Gilles Montador de Madame Valérie Feutry ayant donné procuration à M. Mario Boulet de Monsieur Bruno Debove ayant donné procuration à Madame Stéphanie Thellier

Madame Stéphanie Thellier est désignée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DU SPORT POUR LE CHANGEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DE LA SALLE DES SPORTS AU TITRE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS 2022/2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le système de chauffage (aérotherme) de la salle des sports est vétuste, il n'est pas en mesure de minimiser les coûts énergétiques.

Propose de le remplacer,

Donne lecture du devis de l'établissement DEVILLIERS qui s'élève à 11 418.15 € HT et propose le plan de financement ci-dessous :

Travaux	Montant HT	Financements	Montant HT
Remplacement de L'aérotherme de la salle des sports	11 418.15 €	<u>Agence du Sport 60 %</u> Aide pour la rénovation énergétique des équipements sportifs	6 850.89 €
		<u>Conseil Départemental 20%</u> FARDA « Accompagnement aux travaux du quotidien »	2 283.63 €
		<u>Autofinancement</u>	2 283.63 €
Montant total des travaux	11 418.15 €	Montant total des financements	11 418.15 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire, d'inscrire au Budget Primitif 2023 l'acquisition d'un aérotherme et de solliciter l'Agence du Sport pour une aide financière au titre « de la rénovation énergétique des équipements sportifs 2022/2023 »

Ont signé les membres présents.

Fait en Conseil Municipal, les jour, mois et an ci-dessus.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 03 AVR. 2023
Publiée ou Notifiée le 03 AVR. 2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,



Pour Extrait Conforme,
Le Maire

Yves Hennequin

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2023

Application agréée E-legalite.com